

Mode d'emploi pour les modules en ligne

1. Pour débuter, allez sur le site Internet suivant <http://www.eformation.vd.ch> puis insérez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe donnés par l'ORF-VD :



LES FORMATIONS PRATIQUES POUR L'ACTION PUBLIQUE

Bienvenue !

Connexion au site E-formation

Utilisateur :


Mot de passe :

Valider

Mot de passe perdu ?



2. Vous arriverez sur cette page :



LES FORMATIONS PRATIQUES POUR L'ACTION PUBLIQUE

Administration

Connecté en tant que: Laëtitia Giblaine
Déconnexion

Afficher : **Tout (26)**, En cours (0), Pas commencé (24), Terminé (2)

Filtrer par

00 - Explications des modules en ligne	0%	Commencer
01 - Objectifs - STA - DFP - Programme de formation	0%	Commencer
02 et R08 - Valeurs, comportement et bonnes manières + techniques d'entretien	0%	Commencer
03 - Droits d'information,		

Il suffit ensuite de cliquer sur le module indiqué dans votre convocation :

Date	Horaire	Modules en ligne	Thèmes abordés	Délai de réalisation du module en ligne
Jour 1 : Mardi 27 avril 2021	08h30-12h00	13a	MCH – Modèle Comptable Harmonisé	20 avril
	13h00-16h30	09a	Missions de l'entreprise formatrice (explications générales)	20 avril

3. Sous chaque module sont indiqués **les documents que vous devez obligatoirement apporter en cours**. Ces documents seront étudiés en cours avec l'intervenant.e :



4. Pour fermer le module, **il faut impérativement cliquer sur 'Fermer la leçon'** et non sur la petite croix en haut à droite **sinon le module sera comptabilisé comme non fait** :



5. Vous n'avez aucunement besoin de nous informer de la réalisation de vos modules en ligne car nous pouvons visualiser les résultats :

Statistiques du module : 13a - Modèle comptable harmonisé					
Participant	Nbre. accès	Dernier accès	Temps passé	Statut	Score pts
Participants inscrits					
Monsieur Dupont	2	2021-02-01 11:56:55	00:12:58	Réussi (100 %)	80/100

6. Voici les 3 raisons pour lesquelles vous pourriez être exclus des cours interentreprises :
 - Vous n'avez pas réalisé les modules dans les délais indiqués sur la convocation ;
 - Vous n'avez pas obtenu un minimum de 70% de réussite au quiz ;
 - Vous n'avez pas apporté en cours les documents demandés.

7. Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe, ne cliquez pas sur 'Mot de passe perdu ?' sur la page d'accueil car il ne se passera rien :

Bienvenue !

Connexion au site E-formation

Utilisateur :

Mot de passe :

Mot de passe perdu ?

Dans ce cas précis, merci de contacter Catia Coelho (catia.coelho@cep.vd.ch), Coordinatrice de formation au CEP en charge de la gestion des modules en ligne.

8. Vous retrouverez le récapitulatif des modules en ligne à faire par année d'apprentissage sur le site Internet de l'ORF-VD : <https://www.orf-vd.ch/a-faire-avant.html>

Récapitulatif des modules en ligne

- [Pour les apprentis de 1ères années](#)
- [Pour les apprentis de 2èmes années](#)
- [Pour les apprentis de 3èmes années](#)
- [Pour les stagiaires](#)
- [Pour les '18 mois' volée 2020-2022](#)